

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Brice Mbika Ndjambou : "Aucun joueur ne sera payé sans virement bancaire"

C'EST ce que révèle le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), Brice Mbika Ndjambou, qui apporte un éclairage et rappelle les conditions préalables à l'exécution de la prise en charge salariale des joueurs du National-Foot par l'État gabonais.

Entretien réalisé par James Angelo LOUNDOU Libreville/Gabon

L'union : Le paiement des salaires des joueurs des National-Foot 1 et 2 par l'État alimente la chronique depuis quelque temps. Que répond Linafp pour éclairer l'opinion ?

Brice Mbika Ndjambou : La question des salaires est à englober dans ce qu'on a appelé la mutualisation des charges. C'est une mesure issue de la Task force de mai 2021 et qui a donné la mission aux pouvoirs publics de prendre en charge, via la Linafp, le transport, l'hébergement, la restauration des clubs, les examens médicaux et les salaires des joueurs. Sur ce dernier point, les choses sont connues de tous les acteurs : l'État verse à chaque joueur un salaire mensuel de 250 000 francs en première division et 150 000 en deuxième division durant la période allant du 1er avril au 30 septembre 2022, vu que la saison 2022-2023 devrait débuter en octobre. Ce qu'il faut retenir c'est que cet argent n'est payé ni par chèque, ni en mains propres, comme il ne transite pas par les comptes des clubs. Il s'agit pour les clubs de fournir à la Linafp des copies d'une pièce d'identité en cours de validité, du contrat de travail et d'un relevé d'identité bancaire prouvant que le joueur a un compte dans une structure de la place...

... ensuite ?

- Il revient ensuite à la Linafp de transmettre ces trois éléments à l'agence comptable, via un mandat de paiement, avec la caution d'un contrôleur budgétaire. Ce n'est qu'après ce cheminement que le joueur pourra recevoir ses émoluments dans son compte chaque mois. Lors de notre assemblée générale organisée avant l'ouverture du championnat, nous avons expliqué aux clubs que l'État avait déjà mis à la disposition de la Linafp, via le compte de l'agent comptable, les salaires du mois d'avril, et que nous n'attendions que les éléments nécessaires pour déclencher le paiement. Mais depuis lors, seuls sept clubs nous ont fait parvenir l'intégralité des documents demandés. Nous les avons orientés vers l'agent comptable pour un paiement dans les jours suivants.

Que vous ont dit les clubs pour justifier ce retard dans la transmission de documents ?

- Pour ouvrir un compte bancaire, il faut une pièce d'identité requise. Or, il y a chez nous au Gabon un problème non négligeable que nous connaissons depuis longtemps. Il reste, en effet, de nombreux joueurs ne disposant pas de pièces d'identité valables ou qui ont du mal à s'en faire établir. Certains clubs ont du mal à aider des joueurs dans le besoin. Même si nous savons qu'ils sont en train de s'organiser pour trouver une solution. Il n'y a donc que quatre clubs de D1 (NDLR : US Bitam, AO CMS, Stade Mandji et Akanda FC) et trois de D2 (Adouma FC, Oyem AC et Vautour Club) qui sont à jour. Aussi, si la majorité des joueurs n'a toujours pas perçu ses émoluments de l'État, c'est parce que les procédures leur sont difficiles et le circuit parfois long.

Il y a aussi les cas Mangasport et Stade Mandji qui interpellent. Pourquoi ces deux clubs qui ont continué de verser des salaires à leurs joueurs sous contrat, ne sont-ils pas logés à la même enseigne ?

- Ces deux clubs sont en effet un cas particulier... C'est pourquoi nous sommes en train de nous organiser avec les autorités compétentes pour trouver un modus operandi. Nous avons reçu des preuves qu'ils ont régulièrement payé leurs joueurs depuis le mois d'avril. Mais à notre niveau, il ne nous est pas possible de leur virer leur masse salariale correspondant aux mois de salaire déjà payés. Parce que nous n'avons pas ce droit. Nous ne virons l'argent que dans les comptes des joueurs. Le problème aujourd'hui est de savoir si en virant l'argent dans



Photo: BOUKARY L'Union

Brice Mbika Ndjambou : «Mangasport et le Stade Mandji sont de bons élèves.»

les comptes des joueurs, il ne s'agit pas d'une augmentation dépassant les clauses du contrat signé entre le club et le joueur. Mangasport et le Stade Mandji sont de bons élèves, mais ils ne doivent pas être victimes de leur bon mode fonctionnement. Ce qui est sûr c'est que nous allons solliciter l'arbitrage des instances compétentes Je terminerai en rappelant qu'aucun joueur ne sera payé sans virement bancaire, tout comme pas un club ne recevra de l'argent de l'État pour directement payer ses joueurs.

Présentation du National-Foot J7 : chaud devant !

James Angelo LOUNDOU Libreville/Gabon

LA lutte pour les premières places va de nouveau polariser l'attention sur le National-Foot 1, à l'occasion de la 7e journée que vont accueillir ce week-end les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et de la Ngounié.

Dans la poule A, la conquête de la première place et du statut de champion de la mi-phase régulière vaudra son pesant d'or. D'abord à Lambaréné où l'AS Pélican (10 points, +6), le leader (à la différence de buts) accueille son dauphin, le Stade Mandji (+5), pour un probable hymne au football, dimanche au stade Jean-Koumou. Ensuite et dans le même temps, au stade Idriss-Ngari d'Owendo où le FC 105, à égalité de points, mais disposant d'un moins bon goal-average (+3) que les deux premiers reçoit une Union Sportive d'Oyem en progrès et bien partie pour remporter la bataille des tribunes. En cas de succès conjugué à un partage de points entre leurs deux prédécesseurs au classement, les Canonnières reprendraient les commandes de la poule. Même un match nul



Photo: BOUKARY L'Union

Le CMS aura une belle carte à jouer cet après-midi à Sibang face à Manga.

serait suffisant. Mais juste pour 24 heures.

Ce que ne pourra faire Bouengué Sports (4e avec 9 points, mais exempt), ni le CF Mounana (2 unités et avant-dernier), qui a toutefois une belle opportunité de signer un premier succès dans la saison. Les Mounanais sont, en effet, les hôtes du Stade Migovéen (avec le bonnet d'âne porté depuis cinq levées), dimanche au stade Augustin-Monedan. Là où la veille, l'opposition entre l'AO CMS et Mangasport devrait déterminer le dauphin de l'US Bitam (12 points et au repos), au terme des matchs allers de la poule B. Un statut porté par des Mineurs pas toujours convaincants et qui restent sur

trois sorties sans victoire. Gare aux réveils des Cémesiens et de leur buteur, Cédric Mandjel (5 réalisations) !

Alors qu'à Mouila, l'AS Dikaki et Lozosport, qui comptent un total de points identique à celui de Mangasport (8) ont une belle carte à jouer. Avantage toutefois aux locaux qui, dans l'imprenable stade Mbombet, ont les atouts nécessaires pour confirmer leur surprenant premier tiers d'exercice. Au stade de l'Institut national de la jeunesse et des sports de Libreville, Missile FC, qui va affronter Akanda FC, a toutes les chances d'un deuxième succès et laisser la lanterne rouge à huit points. Notons enfin que toutes les rencontres de la poule B se disputent ce samedi.